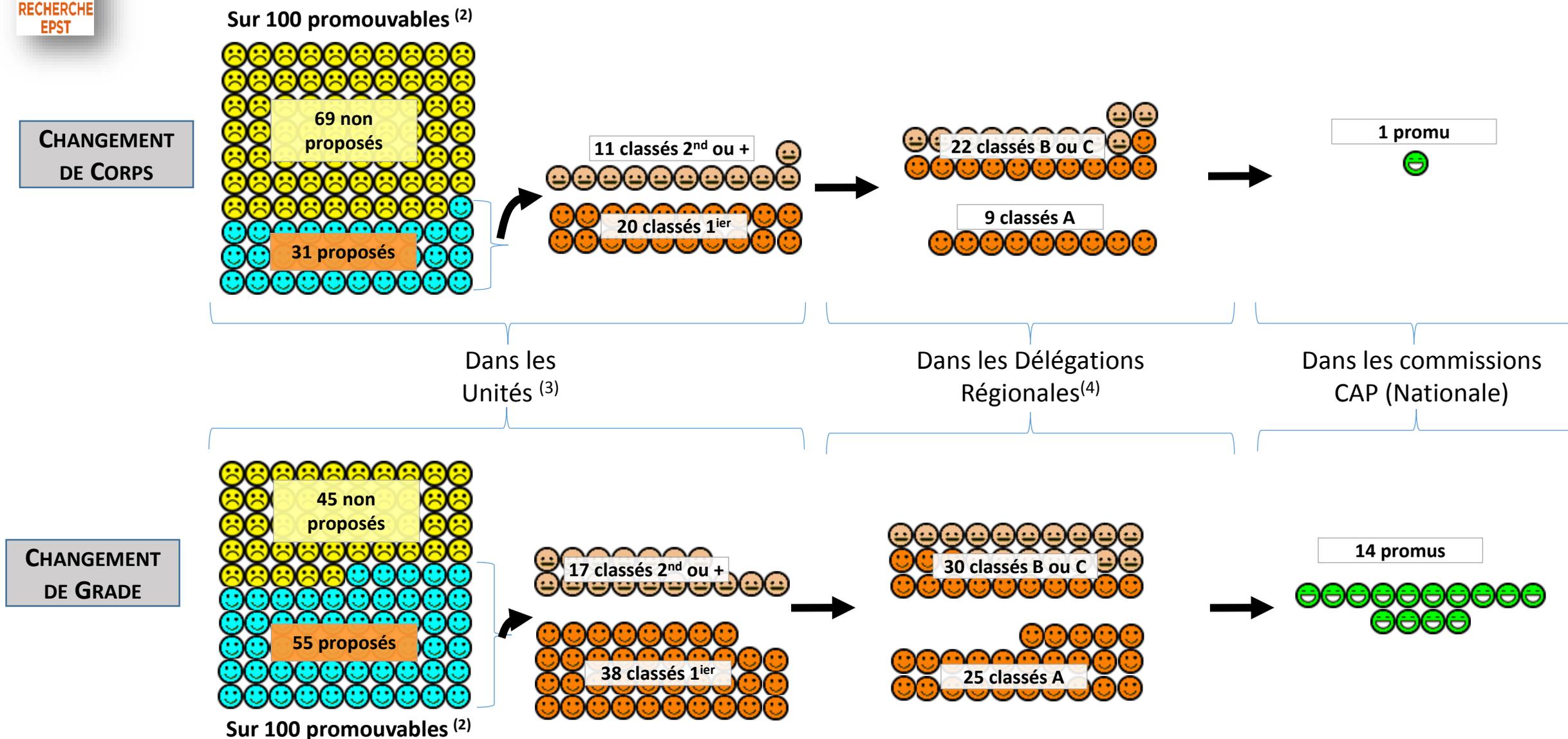


FONCTIONNEMENT DE L'AVANCEMENT AU CHOIX AU CNRS 3/3

CONTRAINTES ET TAUX DE PRESSION⁽¹⁾



(1) Moyenne toutes BAP confondues – (2) Suivant les critères RH CNRS suivant conditions statutaires au CNRS en application du décret 82-1260 du 30/12/1982 - (3) Par les Directeurs d'Unités - (4) Par les Commissions Interclassement Régionale - Pour plus de détails sur cette infographie et les précédentes : <http://epst-sgen-cfdt.org/?p=1279>